



Distr.: GÉNÉRALE

IDB.24/19

10 mai 2001

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Conseil du développement industriel

Vingt-quatrième session

Vienne, 19-22 juin 2001

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE L'ONU DI, Y COMPRIS LES NOUVELLES INITIATIVES POUR LA MOBILISATION DE FONDS

Rapport du Directeur général

Le présent document met à jour les informations communiquées dans des documents récents sur le niveau du Fonds de développement industriel et sur les contributions individuelles versées aux fins des activités de coopération technique, et expose l'état d'avancement des programmes intégrés ainsi que les faits nouveaux survenus en ce qui concerne l'ONU DI et le Fonds pour l'environnement mondial.

Introduction

1. Le présent document concerne les textes portant autorisation:

- Décision IDB. 22/Dec.2 sur le financement des programmes intégrés de coopération technique dans les pays en développement, par laquelle le Directeur général est prié de faire rapport au Conseil à sa vingt-quatrième session sur le niveau du Fonds de développement industriel (FDI) et sur les contributions individuelles versées aux fins des activités de coopération technique. Complément d'information demandé au *Rapport annuel pour 2000* (IDB.24/2, chap.V.E et appendice B, et IDB.24/2/Add.1);
- Décision IDB.23/Dec.7 sur les programmes intégrés, dans laquelle le Conseil a demandé que lui soit fait un rapport sur l'état d'exécution des programmes intégrés et la situation générale concernant la mobilisation de fonds. Il s'agit de mettre à jour des informations pertinentes communiquées dans

diverses parties du *Rapport annuel pour 2000* (IDB.24/2);

- Résolution GC.8/Res.2 sur le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Il s'agit de mettre en évidence quelques faits nouveaux survenus en ce qui concerne le FEM dans le programme opérationnel de l'ONU DI et qui sont traités de façon plus détaillée dans le document IDB.23/12.

2. Prière de se reporter au *Rapport annuel pour 2001* pour de plus amples informations sur les fonds mobilisés et la situation générale concernant le Fonds de développement industriel (IDB.24/2, chap. V.E et appendice B) et à l'additif contenant une liste des projets de coopération technique approuvés ou en cours d'exécution en 2001 (IDB.24/2/Add.1).

I. PROGRAMMES INTÉGRÉS

3. Depuis sa mise au point et son démarrage, comme il est décrit en détail dans le *Rapport annuel pour 1998* (IDB.21/10, première partie), le concept de programme

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

intégré a été suivi et adapté en fonction de l'évolution de la situation dans le temps. Au 30 avril 2001, 43 programmes avaient été élaborés pour une valeur totale de 256 millions de dollars (y compris les dépenses d'appui). Le financement disponible pour l'exécution de ces programmes s'élevait à 65,8 millions de dollars. On trouvera à l'annexe I au présent document un tableau détaillé de la situation. En outre, quelque 4 millions de dollars représentant des fonds réservés provenant de donateurs sont en cours de programmation et les versements futurs au titre d'accords déjà signés se montent à 6 millions de dollars. Le montant total des fonds disponibles pour les programmes intégrés est donc de 76 millions de dollars. Conformément à l'usage établi lors des sessions récentes, des informations à jour sur l'état d'avancement des différents programmes seront distribuées au cours de la session.

4. Le financement mobilisé annuellement pour les programmes intégrés est passé de 23,7 millions en 1999 à 32,4 millions en 2000. Le graphique de l'annexe II indique par année la composition des fonds mobilisés. On compte qu'à la fin de 2001, le montant total des fonds disponibles pour les programmes intégrés avoisinera les 100 millions de dollars.

II. FOND POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

5. Dans les documents établis à l'intention des sessions récentes du Conseil sont décrits d'importants faits nouveaux et le potentiel de croissance des activités au titre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le programme opérationnel de l'ONUDI (IDB.22/4, IDB.23/11). Ces informations sont mises à jour à la section I du document IDB.24/12 sur les activités liées à l'environnement. Outre qu'ils donnent des exemples concrets de projets approuvés ou en attente destinés à être financés par le FEM, ces documents illustrent la gamme et l'intensité des activités entreprises en vue de la mise au point avec succès d'une stratégie pour s'atteler aux tâches prescrites dans la résolution GC.8/Res.2 de la Conférence générale sur le FEM et les activités de coopération technique. Cette approche globale représente une nouvelle initiative spéciale pour la mobilisation de fonds à l'ONUDI. Les documents susmentionnés contiennent une description détaillée et la liste suivante donne des exemples choisis de la plus récente mise à jour (IDB.23/12):

Novembre/décembre 2000

- Représentation de l'ONUDI à la réunion du Conseil du FEM;

- Décision d'autoriser les agents d'exécution jouant un rôle accru à avoir accès aux fonds du FEM pour l'exécution complète des projets (et pas seulement les phases préparatoires comme c'était le cas jusqu'ici);
- Mission du FEM à Vienne pour examiner les clauses de l'accord de coopération;
- Participation du personnel de l'ONUDI au séminaire de familiarisation du FEM;
- Approbation de la deuxième phase du projet relatif aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les entreprises urbaines ou villageoises de Chine (budget net de 7,4 millions de dollars).

Janvier-mars 2001

- L'ONUDI devient membre de l'équipe spéciale interinstitutions du FEM sur les polluants organique persistants (POP);
- L'ONUDI est invitée à participer à la rédaction du document du Conseil du FEM sur les POP;
- Le FEM demande à l'ONUDI de diriger l'élaboration de la stratégie du Fonds concernant les sous-produits des POP;
- Le FEM envisage de financer jusqu'à 12 projets de l'ONUDI par an (à condition que l'Organisation dispose de ressources complémentaires);
- Six concepts de projet de l'ONUDI sont présentés de façon informelle;
- Mission du FEM effectuée à l'ONUDI afin de finaliser le projet d'accord sur les procédures financières;
- Participation de l'ONUDI à un atelier FEM-PNUE sur le partage des informations et l'échange de données;
- Deuxième phase du projet relatif à l'élaboration et à la promotion de la stratégie concernant les activités que pourrait financer le FEM;
- Soumission d'une proposition de projet pour l'élaboration de la stratégie nationale concernant les POP en Chine et du plan de mise en œuvre.

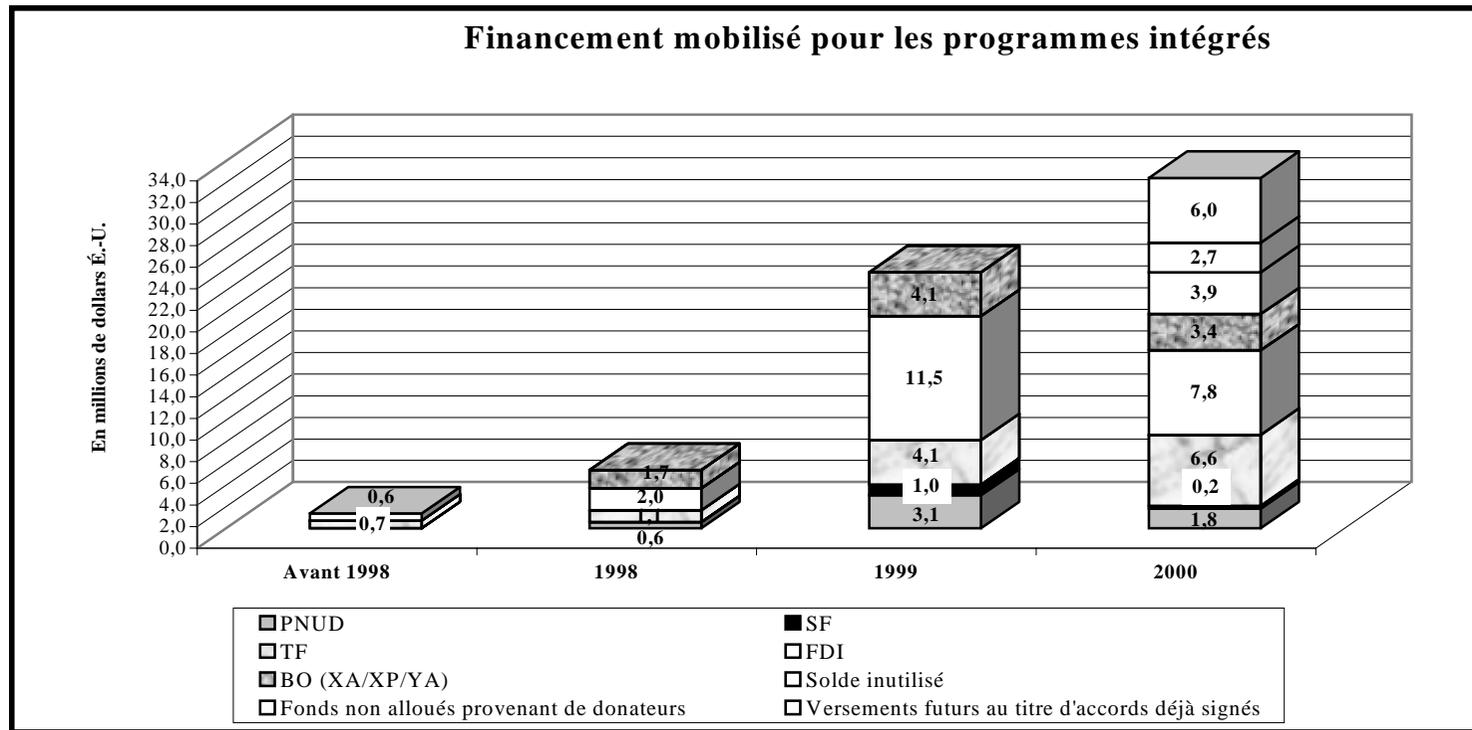
III. MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL

6. Le Conseil pourrait envisager de prendre note des informations communiquées dans le présent document.

Annexe I
État de financement des programmes intégrés au 30 avril 2001
(en dollars, y compris les dépenses d'appui)

Région	Programme	Montant estimatif actuel (y compris les dépenses d'appui faisant 13 %)	Montant des fonds disponibles	Financement recherché
AFRIQUE	Burkina Faso	4 419	2 57	1 84
	Côte d'Ivoire	5 359	960 17	4 399
	Érythrée	7 594	1 72	5 87
	Éthiopie	10 506	7 15	3 35
	Ghana	5 669	3 53	2 13
	Guinée	3 359	1 66	1 69
	Madagascar	4 520	0	4 520
	Mali	5 871	543 62	5 328
	Mozambique	9 936	3 97	5 96
	Nigéria	14 325	1 13	13 18
	Ouganda	7 291	4 79	2 50
	République-Unie de Tanzanie	7 760	3 93	3 82
	Rwanda	5 571	1 91	3 65
	Sénégal	8 834	2 33	6 49
Total partiel		101 021	36 24	64 77
ASIE ET PACIFIQUE	Iran (République islamique d')	8 292	71 27	8 22
	Népal	2 328	289 00	2 039
	Pakistan	6 816	207 95	6 608
	République démocratique populaire lao	1 056	53 25	1 003
	Sri Lanka	14 565	4 00	10 56
	Thaïlande	3 794	594 69	3 200
Total partiel		36 854	5 21	31 63
ÉTATS ARABES	Algérie	11 442	2 42	9 01
	Arabie saoudite	1 504	0	1 50
	Égypte	18 034	3 20	14 83
	Jordanie	3 312	1 09	2 21
	Liban	6 735	719 20	6 016
	Maroc	9 723	3 59	6 12
	Palestine	3 877	1 48	2 39
	Soudan	3 807	699 49	3 108
	Tunisie	7 558	2 89	4 65
	Yémen	1 820	258 67	1 56
Total partiel		67 816	16 37	51 43
EUROPE	Arménie	1 932	260 41	1 67
	Fédération de Russie (Bashkorstan)	994 475	230 82	763 64
	Fédération de Russie (Komis)	1 134	378 62	755 45
	Fédération de Russie (Moscou)	1 402	207 63	1 19
	Fédération de Russie (province fédérale)	2 324	555 15	1 76
	Fédération de Russie (Saint Pétersbourg)	2 357	181 15	2 17
	Ouzbékistan	2 958	348 50	2 60
	Tadjikistan	2 411	0	2 41
Total partiel		15 514	2 16	13 35
AMÉRIQUE LATINE ET CARAIBES	Bolivie	4 503	470 40	4 03
	Brésil	6 300	26 00	6 27
	Colombie	1 754	487 47	1 26
	Cuba	6 114	1 08	5 02
	Guatemala	10 354	3 40	6 95
	Honduras	5 541	284 05	5 25
Total partiel		34 569	5 75	28 81
Total général		255 776	65 76	190 01

Annexe II



En dollars É.-U., non compris les dépenses d'appui aux projets					
Source de financement	Avant 1998	1998	1999	2000	TOTAL
PNUD		571 500	3 061 550	1 826 703	5 459 753
Fonds d'affectation spéciale autofinancés (SF)			986 219	247 034	1 233 253
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers (TF)	730 006	1 099 257	4 124 931	6 580 323	12 534 517
Fonds de développement industriel	640 300	2 026 357	11 451 415	7 807 672	21 925 744
Budget ordinaire (XA/XP/YA)		1 700 552	4 075 267	3 366 114	9 141 933
Solde inutilisé				3 876 503	3 876 503
Augmentation des fonds non alloués provenant de donateurs				2 726 305	2 726 305
Versements futurs au titre d'accords déjà signés				6 011 316	6 011 316
Total	1 370 306	5 397 666	23 699 382	32 441 970	62 909 324